



## Honoraires avocat- sans devis ni accord préalable !

Par voiliers, le 12/01/2013 à 19:45

Bonjour à tous

re; PV de réception par nos experts respectifs, pas honoré; construction pas aux normes, malfaçons travaux pas finis;

Est il déontologique qu'un avocat ENVOI UNE FACTURE DE 250 € "frais, honoraires, et diligences dans le cadre d'un conseil juridique ; SOIT L'obtention de son devis sur une procédure judiciaire; facture détaillée ainsi: ,ouverture de dossier et clôture archivage de dossier, emails reçus et envoyés, copies; ( aucun montant pour honoraires sur la factures) alors **qu'il n'y a eu entre nous que [s]des échanges de demandant LE COUT DE SES HONORAIRES et les frais d'expertise judiciaires et autres, et une idée générale du déroulement de cette procédure judiciaire:[/s]**

**CHIFFRAGE TRÈS FLOU et incomplet de l'avocat: facture -devis expliquée ainsi: 3500 € HT HORS frais et visera à vous de régler les frais de huissier; de procédure , expertise judiciaires, honoraires, etc ;; ET avec 7% HT SUPPLÉMENTAIRES sur indemnisation reçues;**

**L'avocat a écrit que si on souhaite qu'il engage cette procédure, le lui confirmer par écrit et de lui régler les 3500 € de suite et de lui faire parvenir toutes documents supplémentaires en rapport à l'affaire; Rien d'autres n'a été envoyé,**

**NOUS L'AVONS informé par écrit, de notre décision de ne pas poursuivre ce constructeur malhonnête car de TROP CHER, trop Long (3 à 5 ans), pas de garantie de récupérer notre mise; et encore mois d'avoir notre maison remise en état; même si notre dossier est en béton;**

**QUE DOIT ON RÉPONDRE A CETTE FACTURATION POUR LAQUELLE IL NE NOUS Avait JAMAIS informé?**

**une fois de plus , nous sentons que notre grand âge et notre maladie, invite à nous manipuler, des abus de pouvoir et de faiblesse, tout comme le constructeur a fait tout au long du chantier;**

**MERCI DE VOS RÉPONSE RAPIDE, pour que je retrouve mon sommeil;**